

# Détective privé(e)

RÉF | 578

## OBJECTIF ET CONTENU

### Programme

- **Cours professionnels :**

**Première année :** Criminologie; Droit civil; Droit commercial; Déontologie; Droit judiciaire; Droit pénal; Droit social; Droit constitutionnel; Lecture de bilans et fiscalité; Législation professionnelle; Psychologie; Techniques d'enquêtes; Rédaction de rapports; Informatique.

**Deuxième année :** Ouverture de dossier; Audition; Rédaction de rapports; Ouverture d'un cabinet; Suivi TFE; Forensic Théorie et pratique; Réflexion stratégique; Observations; Pratique spécifique; Législation cas pratiques; Source d'information; Forums.

**Attention, les cours seront suivis, au choix, dans un [Centre IFAPME](#).**

### Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, SANS Certificat de gestion ET Un certificat de formation en vue de l'exercice de la profession de détective privé.

### Type de formation [Alternance PME](#)

## ORGANISATION

**Durée** 2 année(s)

### Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

**Début** Septembre

**Coût** 1000 euros

## CONDITION D'ADMISSION

### Prérequis administratifs

Est admis aux cours, l'auditeur qui satisfait à l'obligation scolaire et être titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Le candidat devra également fournir:

- un certificat de bonne vie et mœurs de type 1 daté de moins de 6 mois à la date de l'inscription, dont il ressort qu'il n'a pas été condamné du chef d'infractions visées à l'article 3, § 1er, 1° de la loi du 19/07/1991 précitée;
- un document d'identité qui démontre qu'il satisfait à la condition de nationalité définie à l'article 3, § 1er, 2° de la loi précitée.

Les auditeurs qui ne sont pas porteurs de ce titre peuvent toutefois être admis aux cours sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogique de l'Institut s'ils sont titulaires du certificat de l'enseignement secondaire inférieur sur base d'un dossier de motivation.

### Remarques

Pour obtenir **les coordonnées des différents centres de cours**, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)  
**Date limite des inscriptions** : 31/10.

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

Pour davantage d'informations concernant les inscriptions, [contactez le centre de formation IFAPME.](#)

### Organisme

**SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise**  
Rue de Stalle 292b  
1180 Uccle  
Tél: 0800 85 210  
<https://www.efp.be/>

